

Les Tertres funéraires du Pays de Laurie

Alphonse Vinatié

« Ils ont cratérisé le tertre funéraire... »

Comme toutes les communes du versant sud-est du Massif du Cézallier, Laurie n'avait pas de passé historique remarquable, sinon quelques faits relatifs à l'époque médiévale, avec son église romane et sa Vierge noire, son pèlerinage, son château disparu.

Or, voilà qu'un jour de l'année 1962, elle va rentrer dans le monde de la Protohistoire et figurer par la suite sur les cartes archéologiques nationales. Que s'est-il donc passé ?

Deux enfants de Lair et du Voueygues, Gilles Morel et Jacques Roche, élèves du CM2 de l'Ecole publique d'Auriac-l'Eglise, formés à l'étude du milieu à partir des techniques Freinet, porteront un grand intérêt à la Préhistoire et feront la relation entre ce qu'ils ont appris et leur environnement. Cette grosse butte qui domine Lair ressemble bien, dirait-on, à ces tombes ou tumulus dont leur a parlé leur maître. Un jeudi, munis de pioches et pelles, ils ont voulu satisfaire leur curiosité et fait ce qu'il ne fallait pas faire (la loi de 1941 sur l'archéologie l'interdisant). Ils ont cratérisé le tertre funéraire et trouvé des fragments d'ossements et des morceaux de céramiques qu'ils ont apportés à l'école. Effectivement, c'était bien une tombe protohistorique datable à première vue de 1500 avant J.C.. A partir de ce moment-là, allait débiter « l'histoire des tumulus de Lair de Laurie ».

Le premier peuplement humain de la région avait débuté bien avant, surtout que ces étroits plateaux basaltiques qui viennent mourir en falaises sur les profondes vallées de la Sianne et de l'Allagnon, facilitaient le passage des communautés de pasteurs néolithiques vers les pâturages de la Brèche de Giniol, il y a environ 5000 ans. On a retrouvé un dolmen à Marzun de Leyvaux, à la Bousseleuf d'Auriac-l'Eglise, à la Besseyre de Molèdes, leurs haches polies et leurs outils en silex (lames, grattoirs, perçoirs...). M. Michel Tissidre a ramassé dans les champs des environs d'Anliac une partie de hache -il manque le tranchant-. Mais, c'est à partir de 1500 avant J.C. que va se développer sur les « chaux » d'Anliac et de Chavagnac, le peuplement de notre contrée, attesté par le grand nombre de sépultures qu'on y rencontre.

Les Tumulus de Lair de Laurie.

Le tumulus ouvert par Gilles et Jacques n'était pas seul. Une prospection menée par leur instituteur a montré qu'il appartenait à une longue nécropole qui débute sur les hauts de Blesle et va mourir à la Brèche de Giniol (1269 m), jalonnant un chemin millénaire de transhumance.

Des fouilles menées successivement par MM. Vinatié, Poinot, Vital, et Simon ont livré me partie des secrets de l'ensemble tumulaire. A ce jour, six tombes seulement ont été étudiées. Mais ce n'était pas "le Veau d'or", comme le prétendait la légende locale, qui allait être découvert.

Sur la commune de Laurie on peut distinguer deux grands groupements:

-celui de Lair-Anliac ([doc.0](#), *carte du site de Laurie*)

-celui de Charouliac.

Les tumulus ou tumuli se présentent sous forme de tertres circulaires plus ou moins grands ([doc.1](#)), qui montre un tumulus fraîchement fouillé sur le site de « la croix de Baptiste »). Les tertres n°1, 5, 21 sont énormes, tout comme celui du Chuquet -qui a donné son nom à la ferme; un chuquet (un petit suc) ou certains à Charouliac. Ils ont un diamètre d'une quinzaine de mètres pour les plus gros et une hauteur de 1,50 m à 2 m; de 5 m de diamètre à 0,50 m de hauteur pour les plus petits. Tantôt, ce sont des buttes en partie gazonnées, tantôt des sortes de galgals ou amas de pierre accusés par les épierrements des siècles passés. Une bordure de blocs de basalte à peine apparents les ceinture et une légère dépression se creuse sur leur sommet.

Si l'on distingue des alignements de trois tumulus, il faut cependant constater que leur répartition paraît assez anarchique. De plus, certains ont pu disparaître lors de la mise en culture, particulièrement au nord du bourg, où la roche n'affleure pas. En général, ils occupent une position dominante ou le rebord du plateau.

S'ils sont constitués de pierres prélevées sur place, en général des dalles basaltiques, et de terre de remplissage qui a été lavée par l'érosion au cours des âges, il faut constater qu'aucun de ceux qui ont été fouillés, n'a la même structure. Cependant, il y a toujours chapes de protection et parfois coffre de pierres.

La planche II montre en coupes et plan les structures du tumulus n°3. Une aire d'incinération du corps du mort, de forme ovalaire, constituée de dalles a été aménagée. Elle est ceinturée de blocs de plus gros module. Le corps est brûlé, et après dépôt rituel de céramiques et d'objets en fer le foyer est recouvert d'une chape de protection en dalles inclinées en forme de voûte. Une deuxième ceinture de pierres enclot un espace avec entrée ouverte au nord-est, délimitant peut-être "un « espace sacré »". Enfin, d'autres pierres placées dessus sont recouvertes de terre.

Le cliché du tumulus n°20 (doc.2), en cours de fouilles, montre un coffre circulaire (doc.3) de dalles placées en oblique et calées par un mur de pierres. Il abritait les cendres et esquilles d'os d'un adolescent.

Parfois aussi, le tumulus recèle des petites sépultures adventives, ajoutées par la suite, pour ne pas avoir à construire un nouveau tertre. Le n°1 avait reçu sur sa dernière chape un dépôt de poteries gallo-romaines. Une petite statuette de vierge, était ensevelie sur la bordure du n°20, de facture médiévale.

Ainsi, structures des tertres, pratiques funéraires, dépôts culturels traduisent les mentalités, les traditions de nos ancêtres plus de mille ans avant J.C.. Les générations successives, aux religions différentes, ont « sacralisé » le plateau de Lair, à l'époque de la romanisation comme à l'époque médiévale.

Constatons que durant tout l'Age des Métaux ou Protohistoire, du Bronze Moyen (1500 avant J.C.), au 1^{er} Age du Fer (le Hallstatt) et au 2^{ème} Age du Fer (la Tène ancienne 300 avant J.C.), l'incinération a été pratiquée.

Nous l'avons noté, les tumulus de Lair-Anliac-Charouliac appartiennent à l'ensemble tumulaire qui s'étend de Blesle à la Brèche de Giniol. Mais il en existe d'autres dans les environs, sur le plateau voisin: la nécropole de la Rochette d'Auriac-l'Eglise, la nécropole de Charmensac dite encore de nos jours « le Coudert des morts ».

Où habitaient ces bâtisseurs de tumulus? Où s'élevaient leurs villages? On en connaît peu, car, à l'inverse des tombes, ils n'apparaissent pas dans le paysage. Seuls, quelques morceaux de vases fabriqués à cette époque les signalent, mis à jour par les travaux. Au Coudert de la Chau d'Anliac, l'un se trouvait au bord du chemin. Par contre, près de Fontdevialle, un habitat important a été repéré, tout comme à Saint-Victor de Massiac et au Suc de Lermu de Charmensac.

Nos ancêtres d'alors pratiquaient l'élevage surtout des moutons. D'autres, venant de la vallée de l'Allier proche, menaient leurs troupeaux, en suivant le vieux chemin du plateau, sur les pâtures au-delà de Molèdes et de Vins-haut, durant l'été. Eux aussi, auraient élevé des tumulus pour marquer de la présence de leurs morts, la possession des parcours du bétail. Ils cultivaient des céréales, et des traces de labour ont été remarquées (doc.4) par les archéologues au-dessus de Lair. Ils continuaient les traditions de chasse, de cueillette, de pêche héritées de la Préhistoire.

Les objets, le mobilier retrouvés dans les tombes vont apporter des précisions sur leurs armes, leurs outils, leurs bijoux, leurs poteries et permettre en même temps d'établir une chronologie exacte, quant à la date de leur édification.

a/ Le tumulus n°1.

Il a été le premier fouillé, mais pas entièrement d'une manière scientifique. Il comprenait un foyer central et des foyers ou dépôts adventifs. Il a fourni un mobilier intéressant : un poignard en bronze à deux rivets, une épingle bifide, une épingle à tête enroulée et un petit bracelet en bronze également. Les poteries comprennent des morceaux d'un pot à décors incisés de points et de nervures, des fonds de vases polypodes de tradition pyrénéenne. Deux superbes pointes de flèches en silex jaune complétaient l'ensemble. Le tumulus est datable du Bronze moyen, soit 1500 ans avant J. C.. Il est pour l'instant le plus ancien de tous.

b/ Le tumulus n°3

Nous avons vu sa structure précise. Son mobilier est pauvre par rapport à celui des autres tertres: quelques tessons de céramiques d'une jatte, un anneau de fer ouvert et un fragment de jonc de bracelet. Il est datable du début du 1er Age du Fer, soit 750 avant J. C..

c/ Le tumulus n°21 (doc.5)

Il s'est montré d'une grande richesse et intéressant par ses structures. Voici les séquences notées au cours de la fouille:

-un premier foyer avec quelques tessons, surmonté d'une première chape de pierres.
-un deuxième foyer avec cendres et esquilles d'os. Le mobilier complétant cette aire comprend un beau bracelet de bronze à bossettes qui est allé au feu et la moitié d'un autre plus petit. Cinq variétés de récipients non tournés, dont une urne et une jatte sont identifiables. Quelques tessons ont une couverture graphitée. Une autre chape de blocs basaltiques complète la sépulture. Celle-ci est datable de la fin de l'Age du Bronze, début du Hallstatt.
-à travers cette chape, un puits de trois mètres de diamètre a été ouvert, dans lequel ont été déposés des séries de brassards et bracelets, selon un plan précis. Les deux brassards, formés de six anneaux chacun, en tôle de bronze, décorés de chevrons triangulaires ou de lignes plus ou moins serrées, avaient une armature de bois (doc.6). Ce sont de très beaux ensembles, voisins de ceux trouvés à Mons de Saint-Georges, près de Saint-Flour. On en connaît peu dans le Massif central. Le dépôt recélait aussi sept bracelets de fer non fermés (doc.7). A remarquer le chiffre 7 qui est un chiffre magique, lié peut-être aux quatre phases de la lunaison de sept jours chacune. Cette tradition de bracelets en 7 brins se retrouve dans le semainier-bijou actuel. Enfin, le tout est complété par des fragments d'urne globuleuse et de tessons graphités. Ce mobilier est à rattacher à la même époque que celui de la séquence précédente.

d/ Le tumulus n°10 (doc.8)

En taille, il est comparable au n°3. Une aire d'incinération a été coiffée de trois chapes successives. Des bracelets de fer, parfois fragmentés et quelques céramiques accompagnaient les restes osseux et les cendres du foyer. Il est datable du Hallstatt moyen, c'est-à-dire environ 650 avant J.C.

Aucune publication des travaux de fouilles n'a été faite pour les tumulus n° 2,20,18 à ce jour. Voici cependant quelques informations les concernant.

e/ Le tumulus n°2.

Il était aligné entre les tertres n° 1 et 3. Il ne contenait une grande urne en terre cuite (doc.9), presque entièrement reconstituée, une fibule en fer et une perle en verre. Il a été daté de la Tène I, soit 400 avant J.C..

f/ Le tumulus n°20. Il a fourni une grande quantité de tessons de vases divers. Deux ont pu être en partie reconstitués. L'un se rapproche, avec des décors incisés, de celui mis à jour dans le tumulus n°1. Une pointe de flèche en tôle de bronze est le seul élément métallique. Ce mobilier le date du Bronze Moyen.

g/Le tumulus n°18.

Il paraît avoir deux séquences d'occupation, une première du Bronze moyen avec un vase caréné, une deuxième avec un bracelet de bronze très simple de la fin du 1^{er} Age du fer-Tène I.

Un millénaire de Protohistoire

Cet inventaire, tumulus par tumulus, montre bien la complexité des problèmes à prendre en compte pour l'étude minutieuse de ces monuments, pour l'interprétation des découvertes et la nécessaire qualification des archéologues, pour mener à bien leur "enquête archéologique".

Il faut aussi savoir que la loi (lois de 1941 et de 1980), interdit toute fouille non autorisée et prévoit des poursuites judiciaires, même de la prison. D'ailleurs, la gendarmerie de Massiac assure la surveillance des sites à la suite de fouilles clandestines. Les habitants de la commune de Laurie ont conscience de l'intérêt exceptionnel de leur patrimoine et participent activement à sa protection en signalant aux responsables toute présence douteuse.

Quel intérêt présentent nos tumulus? Ils sont là depuis 2000 à 3000 ans et ont acquis le respect, comme toute personne vénérable. L'intérêt historique et scientifique seul permet leur exploitation.

Ce qui fait leur originalité, c'est qu'un millénaire de Protohistoire est là, sous nos yeux. Comment comprendre que durant mille ans nos ancêtres ont pu utiliser «ce cimetière»? On aurait pu songer que les tertres n° 1,2,3, alignés, voisins, orientés vers l'est aient été élevés à la même époque, par la même génération. Eh bien non! Le n°1 date du Bronze final, son voisin est plus jeune de 1000 ans, et le n°3 est datable de 750 avant J. C.: une énigme à solutionner (lire l'hypothèse de J.-P. Daugas, cf. note en fin d'article).

Comparés aux tumulus d'autres régions françaises, on s'aperçoit que des influences méridionales, voire aquitaines et pyrénéennes sont venues jusque chez nous; on constate que des influences sont arrivées de l'est, des traditions franc-comtoises, en particulier. On imagine les courants commerciaux qui pouvaient exister, les échanges d'objets, de techniques et d'idées.

A noter que la découverte des tumulus de Lair de Laurie est à l'origine de la découverte de centaines et de centaines d'autres tertres, non seulement dans la région de Massiac, mais dans tout le Cantal et dans les départements limitrophes. La « bétise » de Gilles et de Jacques a fait que le Cantal est le département de France le plus riche en sépultures. Leur forme, leur implantation sur plateaux basaltiques, les « serres », les « chaux » ont servi de références pour les recherches des prospecteurs, pour leur recensement et, avec prudence, pour leur datation.

M. Henri Delporte, ancien Directeur des Antiquités Préhistoriques d'Auvergne, puis Conservateur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, a apporté un intérêt soutenu au site de Lair. Une partie du mobilier a été restauré par ses services. Et preuve de l'importance exceptionnelle de notre patrimoine, un bracelet de bronze du tumulus n°21 est exposé au Musée de Saint-Germain, avec les richesses de notre pays. Le Congrès Préhistorique de France a visité le plateau de Lair en 1969, avec des savants de renommée internationale, comme M. Millotte spécialiste européen de Protohistoire, M. Nougier, premier titulaire de la chaire d'archéologie préhistorique créée en France. Les brassards et bracelets ont été présentés dans des expositions à Saint-Flour, Mauriac, Aurillac, Clermont-Ferrand.

L'intérêt du site de Lair de Laurie fait que chaque année, des écoles, des groupes associatifs, des touristes, des archéologues viennent à Laurie. La *Maison du Pays de Massiac et de l'Antimoine* a programmé la visite du tumulus du Suquet, sur la «Route des tumulus» et présente une belle exposition archéologique.